

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

05/04/2019

Dossier complet le :

05/04/2019

N° d'enregistrement :

2019-8145

1. Intitulé du projet

Création d'un parking au sol Abonnés de 53 places au niveau du Pôle d'Echange Multimodale d'Angoulême

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EFFIA CONCESSIONS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Elodie Phalippou, Chargé d'opérations

RCS / SIRET

4 3 5 2 7 2 5 9 6 0 1 8 1 4

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs	a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un parking au sol sous barrières de 53 places sous la forme d'un parc paysager en lieu et place d'une friche ferroviaire.
Création d'accès au futur parking Rue Denis Papin

4.2 Objectifs du projet

- A. Subvenir aux besoins en stationnement VL à l'Ouest de la Gare d'Angoulême en plein développement.
- B. Éviter l'étalement urbain du stationnement des VL et les nuisances associées pour les riverains.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Création d'un parking au sol nécessitant des travaux de VRD standards pour le stationnement et la circulation de VL :

- Terrassement superficiel pour mise en œuvre des couches de chaussée
- Réalisation des revêtements de sol et plantations d'espaces verts
- Réalisation des différents réseaux enterrés nécessaires au fonctionnement du futur parking

Durée des travaux : 7mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Utilisation du parking en accès contrôlé par barrières pour les véhicules.

Entrée/Sortie sur la Rue Denis Papin + accès piéton

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dépôt de permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le projet de parking au sol fait; Surface Totale : 1900m ² Longueur : 100m Largeur : 20 m	unité de mesure en mètres

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 45°39'11"N Lat. 00°09'44"E

Section AV

Rue Denis Papin

500 m de la gare d'Angoulême

Parcelle 331.

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Commune d'Angoulême

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Le site d'implantation du projet n'est pas localisé à proximité d'une zone d'inventaire ou de protection du milieu naturel. La ZNIEFF la plus proche est située à environ 3 km au Sud-Ouest. Il s'agit de la Znieff N°05930076 du Bois de Saint Martin.
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Pas de PNR. Pas de réserve Naturelle, ni d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	Département de la Charente
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Le parking se trouve en zone de niveaux sonores de référence L supérieure à 81 dB(A) en période diurne (site ferroviaire - catégorie1).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Le projet se situe dans le périmètre de protection de deux monuments historiques : -Ancienne Capitainerie de l'Houmeau -Eglise Saint Jacques de l'Houmeau La zone est située dans la zone UPg du PLU mais hors périmètre du plan du patrimoine bâti remarque

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Hors zone humide
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	La commune n'est pas soumise à un PPRT Installations industrielles (source : géorisques) La commune est soumise à un PPRN avec les risques identifiées suivants dans la zone du projet : (source : géorisques) -Aléa moyen au retrait-gonflements des sols argileux -Exposition séisme 2-faible
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	Non concerné (source : géorisques, BASOL)
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	Non concerné
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	☐	☒	Non concerné (source : géoportail)
Dans un site inscrit ?	☐	☒	Non concerné (source : Atlas des patrimoines)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☒	☐	Remparts voies de ceintures et promenades SC à 400 Mètres

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Le projet se pose sur le site sans changement de sa topographie. Les eaux seront récupérées et infiltrées dans un bassin enterré en respectant les préconisations du Grand Angoulême.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Le projet se pose sur le site sans changement de sa topographie. Cependant la mise en œuvre de structures de chaussée neuve dans les zones de faible portance imposera l'évacuation de terre hors site. Les volumes exactes ne sont pas définis à ce stade des études.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	Non
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Les arbres existants dans le talus Nord seront conservés. Sur le reste du terrain il n'y a pas de végétation.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	non

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	non
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Site actuellement en friche et utilisé comme espace de stationnement aérien et en stockage de gravât et matériaux de construction
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	non, pas d'activité de production industrielle ou de stockage d'énergie fossile ou nucléaire.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	La zone du projet n'est pas concerné par le risque inondation du PPRI. Le risque de remontée de nappe est très faible au niveau du site et ses abords. Le risque de mouvements de terrain par retrait-gonflement des argiles est en aléa moyen (source : géorisques). Aucune cavité souterraine n'est recensée sur le site d'insertion du projet ni à proximité. Zone de sismicité Risque 2 (faible)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Mouvements pendulaires de véhicules le matin et le soir sur un total de 53 véhicules légers.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	Bruit d'un véhicule à faible vitesse (limitée à 10km/h dans le parking)

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☒ ☐	☐ ☒	Odeurs de véhicules légers au démarrage et en fonctionnement.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒ ☐	☐ ☐	Allumage des feux de stationnement, codes et veilleuses des véhicules légers. Mise en place d'un système de détection des personnes et véhicules dans le parking afin de réduire le niveau d'éclairage de nuit
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Gaz d'échappement des véhicules les plus âgés.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le projet proposé respecte l'intégration du parking à son environnement. Le parking a été conçu avec des espaces verts généreux et des matériaux qualitatifs .
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	☒	☐	L'aménagement d'un parking VL sous la forme d'un espace paysager en lieu et place d'une friche ferroviaire crée un nouvel espace attractif dans le quartier.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet se compose de 215 places pour véhicules légers. Ces véhicules seront principalement des usagers de la gare SNCF. Le projet de parking répond à la stratégie du Grand Angoulême d'orienter les VL coté Ouest de la gare.

L'éclairage nocturne sera géré par un système de détecteur de personne et véhicules. Il est, dans les autres cas, mis en sommeil afin d'éviter toute pollution nocturne. (Détection par mouvement et seuil de luminosité minimal).

Dans la mesure du possible l'évacuation des terres sera minimisée en conservant les structures de chaussée existantes.

L'architecture du projet se compose de matériaux qualitatifs à l'aspect naturel (revêtement béton, bordure acier, etc) et d'espaces verts généreux (>30% du projet).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Notre projet ne nécessite pas d'étude d'impact environnementale du fait de son travail d'intégration dans le site.

De part son emplacement, son architecture et la nécessité publique de son usage et emplacement, le projet s'intègre dans le site à proximité immédiate de la gare (- de 500 m)

Le projet est d'intérêt commun car il évite l'étalement urbain des véhicules légers présents sur les alentours de la gare d'Angoulême.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; ☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; ☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. ☐

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

☒

Fait à Angoulême

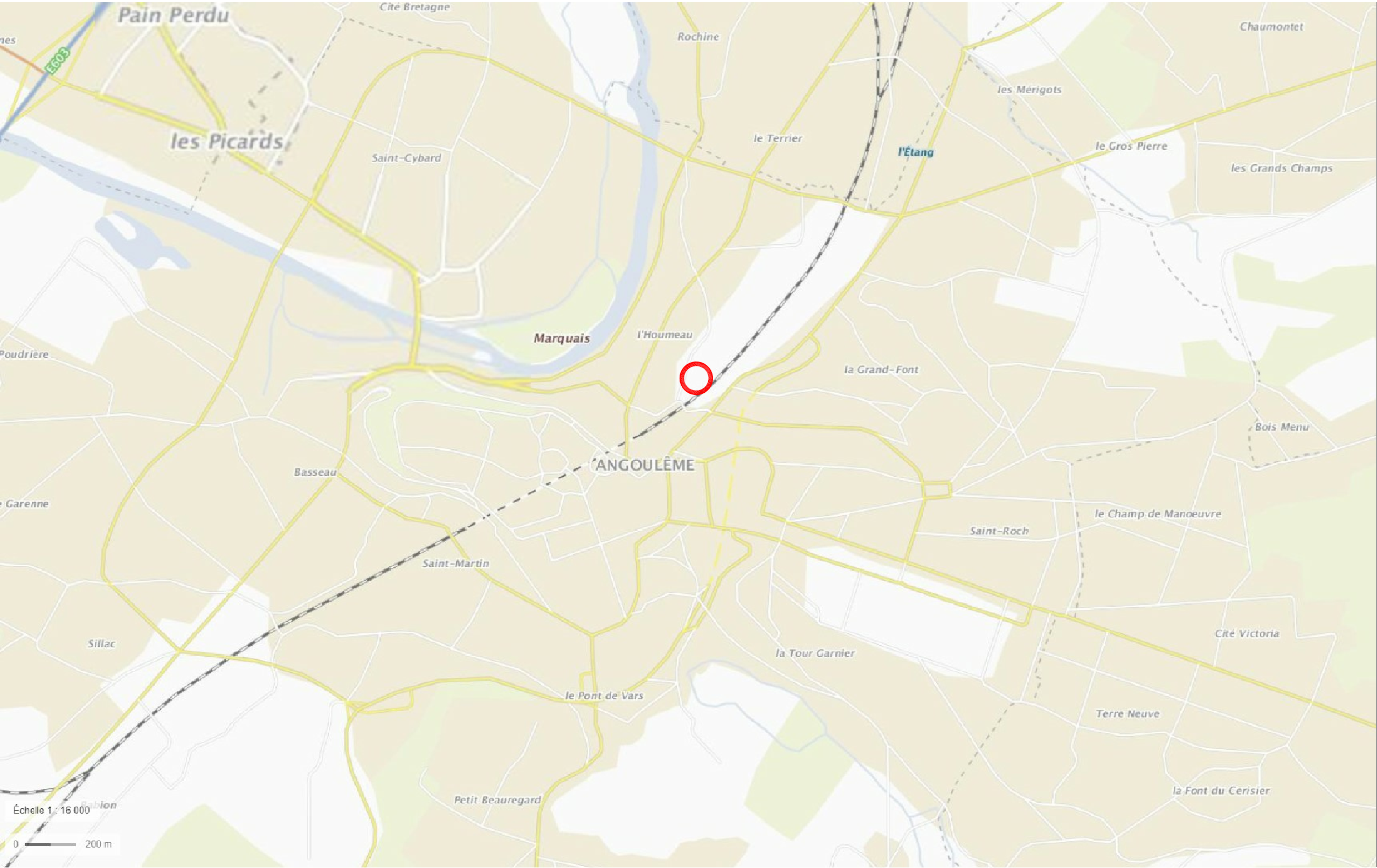
le, 27/03/2019

Signature



EFFIA Concessions
Direction Technique
20, rue Hector Malot
75012 PARIS
Tél. 01 44 75 18 00
RCS Paris B 387 921 281

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



PEM Gare d'Angoulême

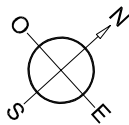
MAÎTRE D'OUVRAGE
EFFIA STATIONNEMENT



BUREAU D'ETUDES
I COMME



ARCHITECTE
AZEMA ARCHITECTES



PHASE

PA

NOM /ADRESSE DU PROJET

CREATION D'UN PARKING 53 PLACES

Plan de Situation

INDICE :	0
ECHELLE :	1/16000
DATE :	08/03/2019
DESSINE PAR :	RD
VERIFIE PAR :	AL



1-Vue SUD depuis la Rue Denis PAPIN

2-Vue EST depuis la Gare



PEM Gare d'Angoulême	MAÎTRE D'OUVRAGE	BUREAU D'ETUDES	ARCHITECTE		PHASE	NOM / ADRESSE DU PROJET		INDICE :	0
	EFFIA STATIONNEMENT	I COMME	AZEMA ARCHITECTES			CREATION D'UN PARKING 53 PLACES PEM GARE d'Angoulême		ECHELLE :	sans
						Photographie environnement lointain		DATE :	08/03/2019
								DESSINE PAR :	RD
						VERIFIE PAR :	AL		

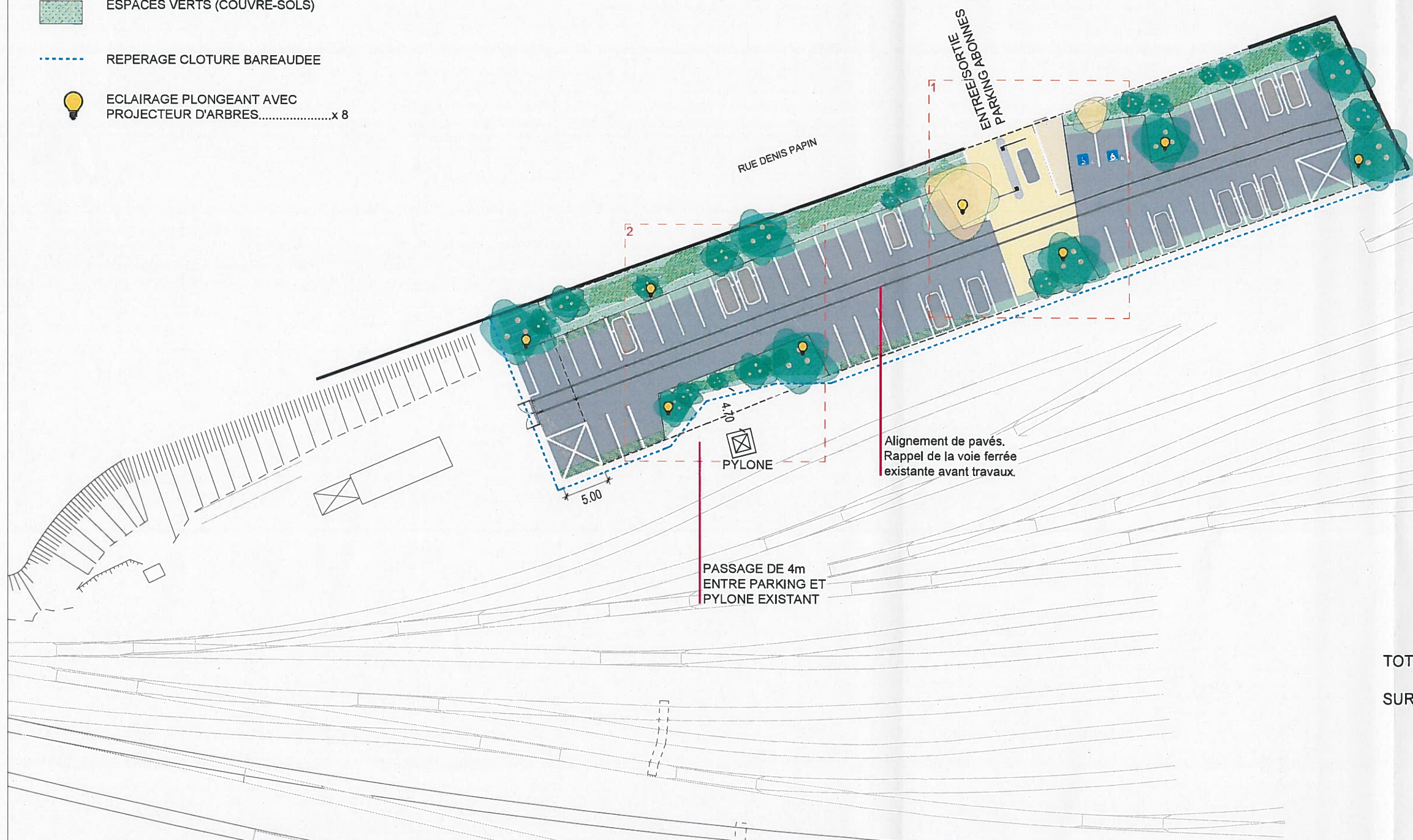


PEM Gare d'Angoulême	MAÎTRE D'OUVRAGE 	BUREAU D'ETUDES 	ARCHITECTE 		PHASE PA	NOM /ADRESSE DU PROJET CREATION D'UN PARKING 53 PLACES PEM GARE d'Angoulême	INDICE : 0 ECHELLE : sans DATE : 08/03/2019
						Photographie environnement proche	PA6 DESSINE PAR : RD VERIFIE PAR : AL



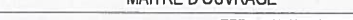
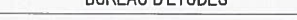
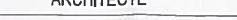
PEM Gare d'Angoulême	MAÎTRE D'OUVRAGE	BUREAU D'ETUDES	ARCHITECTE		PHASE	NOM /ADRESSE DU PROJET			
	EFFIA STATIONNEMENT	I COMME	AZEMA ARCHITECTES		PA	CREATION D'UN PARKING 53 PLACES PEM GARE d'Angoulême		INDICE :	8
						DATE :	20/03/2019		
						DESSINE PAR : GDC			
						VERIFIE PAR : PA			
					Plan de composition d'ensemble	PA4b			

- PIETONNIERS: BOULEAU.....x 2
- OMBRE: ERABLE CHAMPETRE.....x 25
- MASSIF
- DALLES GAZON (FOND DE PLACE)
- ESPACES VERTS (COUVRE-SOLS)
- REPERAGE CLOTURE BAREAUDEE
- ECLAIRAGE PLONGEANT AVEC PROJECTEUR D'ARBRES.....x 8



TOTAL N° PLACES: 53 (dont 2 PMR)

SURFACES:
Total parcelle: 1 830 m²
Espaces verts: 488 m²
Dalles gazon: 145 m²
Enrobé: 1 140 m²
Piétonniers: 20 m²
Clôture + divers: 35 m²

PEM Gare d'Angoulême	MAÎTRE D'OUVRAGE	BUREAU D'ETUDES	ARCHITECTE		PHASE	NOM /ADRESSE DU PROJET			
	EFFIA STATIONNEMENT	I COMME	AZEMA ARCHITECTES		PA	CREATION D'UN PARKING 53 PLACES PEM GARE d'Angoulême		INDICE :	7
						ECHELLE :	1/500		
						DATE :	21/02/2019		
						DESSINE PAR :	GDC		
						Plan Parking 50 places	02	VERIFIE PAR :	PA